Frère François : comparat.francois@gmail.com. Frère Miki : mikikasongo@hotmail.fr

LA PRIÈRE EUCHARISTIQUE

Dans la célébration de la messe, pour obéir à l'ordre du Seigneur qui a dit : « Faites cela en mémoire de moi » (1 Col. 11, 24-25), l'Eglise emploie ce que l'on appelle la **Prière Eucharistique** afin de renouveler ce que le Christ a fait à la dernière Cène et de rendre grâce au Père pour les merveilles qu'il a réalisé dans le Christ en accomplissant le plan du salut. Elle prend sa place entre l'offertoire et le Notre Père et constitue la partie centrale de la messe.

Avant le dernier Concile, on n'employait qu'une seule prière eucharistique. Composée de multiples pièces dont on pense que plusieurs ont étés rédigées par saint Ambroise de Milan vers 380, elle allait peu à peu s'imposer dans tout l'occident et en 604, définitivement fixée par le pape saint Grégoire le Grand, elle devenait l'unique prière eucharistique occidentale, appelée, jusqu'à Vatican II, le Canon Romain. Aujourd'hui, on préfère lui donner comme nom : **Prière eucharistique 1.**

Vatican II n'avait pas envisagé explicitement la création de nouvelles prières eucharistiques, mais il prit peu à peu en considération certains points de vue pastoraux importants auxquels ce canon répondait imparfaitement :

- Le souhait que la prière eucharistique soit un modèle facile à imiter dans la prière personnelle.
- La liturgie tout en restant « une » se devait d'être localisée concrètement ailleurs qu'à Rome.
- Dans le "canon" était absent la mention de l'Esprit-Saint qu'il était bon de faire redécouvrir aux chrétiens d'occident dans son intervention majeure, celle du salut actualisé dans l'eucharistie.

En outre, dès que le cœur de la messe fut dit en langue vivante, on vit la nécessité d'introduire de nouvelles formules, tant pour éviter la monotonie que pour exprimer d'autres aspects de la célébration eucharistique.

C'est pourquoi, plutôt que de transformer et corriger l'antique Canon Romain, le pape Paul VI préféra la création de nouvelles prières eucharistiques. Le Conseil chargé de mettre en œuvre la Constitution sur la liturgie élabora alors trois nouvelles prières eucharistiques et le Pape les approuva et en permis la publication le 15 août 1968.

Ces nouvelles prières essaient de faire-droit à toute la richesse des différentes traditions qui ont traversé les siècles de l'Église. Les auteurs ont cherché avant tout à mettre en valeur ce qu'il y avait de meilleur dans toutes les productions liturgiques parvenues jusqu'à nous quasiment depuis vingt siècles.

Quelques années plus tard, on élabora cinq autres prières eucharistiques qui furent approuvées par Paul VI le 1^{er} novembre 1974 et autorisées par des Conférences épiscopales. Rédigées dans une langue vivante, elles prennent racine dans la culture contemporaine.

Sur les 4 feuilles suivantes, je ferai tout d'abord une brève présentation des nouvelles prières eucharistiques, puis je vous montrerai ce qui est commun à toutes ces prières et enfin sur deux dimanches, je vous proposerai une courte analyse de la quatrième prière, rédigée comme louange à Dieu pour toute l'œuvre de la Création et de la Rédemption et retraçant toute l'histoire du Salut. Elle offre un exemple à toute prière, même privée.

Frère François